



4ème TOURNOI NATIONAL B DE L'AS-GUEUX-TINQUEUX



REGLEMENT

VENDREDI 1er mars au DIMANCHE 3 mars 2024

VENDREDI			SAMEDI			DIMANCHE		
A: Jeunes - 11 ans	16h00	5 €	F: 500 à 1299 Pts	8h15	9 €	L: 1100 à 1799 pts	8h15	10 €
B : Doubles -2000pts	16h30	2x5€	G : 1300 à 1899 Pts	9h30	10 €	M: 500 à 1099 pts	9h30	9 €
C: 500 à 699 pts	17h00	9 €	H: 500 à 899 Pts	10h45	9 €	N: 1100 à 2200 pts	10h45	10 €
D: 700 à 1199 pts	17h30	9 €	I: 900 à 1599 Pts	12h00	10 €	O: 500 à 799 pts	12h00	9 €
E: 500 à 999 pts	18h30	9 €	J: Open Dames	13h15	5 €	P: 800 à 1399 pts	13h15	9 €
			K: 1100 à 2400 pts	13h30	10 €	Q: Open	14h30	10 €

ART.1: Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés (licence traditionnelle). Tous les tableaux se déroulent selon les règles de la F.F.T.T.

ART.2 : Les parties de tous tableaux se joueront au meilleur des 5 manches.

ART.3: Les dames sont admises dans les tableaux au classement équivalent à la F.F.T.T. en fonction des points.

ART.4: Le pointage devra être fait au moins 30 minutes avant l'horaire de début du tableau. Le scratch sera prononcé 15 minutes après le début de l'épreuve.

ART.5: Une tenue et un esprit sportif seront de rigueur. Dans le cas contraire, les organisateurs, en accord avec le juge arbitre, se réservent le droit d'exclure tout joueur du tournoi (idem **ART.6**).

ART.6: Le joueur vainqueur est tenu de ramener le résultat ainsi que la balle à la table d'arbitrage. Tout joueur doit obligatoirement arbitrer la rencontre pour laquelle il est désigné ; en cas de refus, il sera simplement éliminé du tournoi sur l'ensemble des tableaux dans lesquels il s'est inscrit.

ART.7: Pour tous les tableaux, des poules de 2 ou 3 seront organisées. 2 joueurs seront qualifiés par poule. La compétition se déroulera ensuite par élimination directe. Dans le tableau A, tableau à élimination directe.

ART.8: Les récompenses, d'un montant maxi de 4500€ **peuvent être modifiées en fonction du nombre de participants.**

ART.9 : Les droits d'inscription pour les règlements en lignes sont de 9€ pour les tableaux C, D, E, F, H, M, O et P; de 10 € pour les tableaux B, G, I, K, L, N et Q de 5€ pour les tableau A et J.

Règlement en ligne via le lien helloasso : <https://www.helloasso.com/associations/as-gueux-tinqueux-tt/evenements/tournoi-national-b-gueux-tinqueux>

Tous les règlements sur place seront majorés d'1€ par tableau.

ART.10 : Inscription dans 2 tableaux simples maximum par jour + un 3ème tableau sur place si élimination d'un des 2 premiers tableaux inscrit (inscription au 3ème tableau possible jusque 15 minutes avant le début théorique de celui ci)
Exception aux joueuses qui peuvent participer à 2 tableaux + Open Dame le samedi

ART.11: Les bordereaux d'engagements accompagnés des droits correspondants (chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'AS Gueux-Tinqueux) devront parvenir au plus tard le **vendredi 1 er mars 2024** à:

Mr MATHIEU Sébastien

0619381548

presidenceasgttt@gmail.com

51 rue des Boutreaux 51430 TINQUEUX

ART.12: Inscription possible sur place en fonction des places disponibles (tableau B limité à 32 équipes; tableaux A, C, D et E à 48 joueurs; tableaux F, H, M, O et P limités à 72 participants; tableaux G, I, J, K, L, N et Q limités à 96 participants)

ART.13: Le tournoi est homologué sous le numéro: 1756/2023-B

ART.14: Les organisateurs pourront avec l'accord du juge arbitre apporter au présent règlement toutes les modifications nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Les réclamations ne seront recevables que par le juge arbitre qui, après examen immédiat, rendra les décisions qui seront sans appel.

ART.15: Le comité d'organisation décline toute responsabilité civile et pénale pour les accidents corporels et matériels ainsi que pour toutes disparitions d'effets personnels.

ART.16: Il n'y aura pas d'interruption lors des repas. Il y aura buvette avec boissons, repas chaud ou froid sur place. Des hôtels partenaires avec tarifs joueurs seront proposés.

ART. 17: La compétition se jouera avec des balles 2 étoiles Nittaku fournies par le club les joueurs pouvant utiliser leur propre balle 3 étoiles Nittaku, à partir des 1/2 de finale l'organisateur fournira des balles 3 étoiles Nittaku.

ART. 18: Dans tous les cas de détérioration, les frais de réparation seront supportés par celui ou celle qui en est l'auteur.

ART. 19: Le juge arbitre du tournoi sera Mr. BARCELO Emmanuel JAN, assisté de Franck Denis JA3, Mathilde Ordonnez JA3 et Sébastien MATHIEU JA2

ART.20 : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie. Remboursement de l'inscription uniquement sur présentation d'un justificatif médical.

ART.21 : Le tournoi se jouera sur 20 tables disposées dans le complexe sportif de Gueux + 10 tables dans le terrain tennis attenant

ART.22 : Les tirages au sort se dérouleront le vendredi 1 er mars 2024 à 15h au complexe sportif de Gueux, conformément à l'article IX.111 des Règlements sportifs.